



Communiqué du personnel des Urgences

Morlaix le 20 Octobre 2017,

Levée du préavis de grève aux urgences initié par la CGT

Après des mois de conflits, de tractations, de rencontres, la direction, le personnel du service des urgences et la CGT sont arrivés à un compromis satisfaisant.

Les revendications du personnel portaient sur **des moyens humains en adéquation avec la charge de travail aux Urgences et UHCD du CHPM ainsi qu'une prise en compte du malaise de l'équipe soignante et de leur épuisement professionnel.**

En acceptant la réorganisation du travail des équipes de jour et en octroyant le renfort d'un infirmier de nuit, 5 nuits par semaine, la direction du CHPM répond en majorité aux demandes qui lui avaient été faites par l'ensemble du personnel médical et paramédical ; permettant ainsi de sécuriser les prises en charge et notamment au dechocage lors des fortes périodes d'affluence.

C'est donc légitimement que le personnel, satisfait d'avoir été entendu, a décidé à la majorité, de lever le préavis de grève reconductible et illimité initié par la CGT qui courait depuis le 28 Février 2017.

Les mesures annoncées, devant être effectives au 1er janvier 2018, nous resterons vigilants au respect des promesses faites tout en saluant l'issue positive de ce mouvement.